



Nonfood Compounds
Category Code A1

TC-510 NEUTRALISIERUNGSFLÜSSIGKEIT FÜR TC-275 & TC-225

HSF GROUP
gmbh

SICHERHEITSDATENBLATT

1. DÉSIGNATION DU MATÉRIEL ET DU FOURNISSEUR

1.1 Description du produit

Nom du produit FLUIDE NEUTRALISANT TC-510
Synonyme(s) NEUTRALISEUR TC-510

1.2 Utilisation prévue et utilisations déconseillées

Objectif(s) NEUTRALISANT POUR LIQUIDE DE NETTOYAGE DE SOUDURE D'ACIER INOXYDABLE TC-275 ET TC-225

1.3 Informations sur le fournisseur du produit

Nom du fournisseur HSF GROUP GmbH
adresse Wissenbacher Weg 3 | 35684 Dillenburg, Allemagne
Autoroute 55A | 35080 Bad Endbach, Allemagne
téléphone +49 (0) 2776/92278-0
site web www.hsf-group.de

1.4 Numéro(s) d'urgence

DE Centres antipoison / +49 761 19240
CH TOX Info Suisse, Freiestrasse 16, CH-8032 Zurich / National 24h-
Numéro d'urgence : 145 (depuis l'étranger : +41 44 251 51 51)

2. RISQUES POTENTIELS

2.1-Classification de la substance ou du mélange

N'est pas une substance dangereuse/un mélange dangereux selon la directive (CE) n° 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

ÉTIQUETAGE SELON LE RÈGLEMENT (CE) NO. 1272/2008 [CLP/SGH]

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P337/P313/ Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Contient:
alcool polyéthoxylé (5-20 EO) – SVHC

Aucune information sur d'autres dangers.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR COMPOSANTS

3.1 Substances / mélanges

ingrédient	CAS	EINECS	Classification	Contenu
2-Butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0	Toxicité aiguë . 4, H302 ; Toxicité aiguë . 4, H312 ; Irritation cutanée . 2, H315 ; Irritation des yeux . 2, H319 ; Toxicité aiguë . 4, H332	<5%
2,2',2''-Nitrilotriéthanol	102-71-6	203-049-8		<5%
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	215-185-5	Corr. de la peau. 1A, H314	<1%
alcool polyéthoxylé (5-20EO) - SVHC	9043-30-5		Toxicité aiguë . 4, H302 ; Barrage oculaire. 1, H318	<1%
Alkylbétaines	683-10-3		Irritation cutanée . 2, H315 ; Barrage oculaire. 1, H318	<1%

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Contact visuel	En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau courante avec les paupières ouvertes. Poursuivre le rinçage pendant au moins 15 minutes ou arrêter sur avis d'un centre antipoison ou d'un médecin.
Inhaler	Aérez la zone. Retirer immédiatement le patient contaminé de la zone et le stocker au calme dans un endroit bien ventilé. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.
Contact avec la peau	En cas de contact avec la peau ou les cheveux, laver à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. En cas d'exposition chronique, retirer les vêtements, prendre une douche et consulter un médecin.
Avaler	Pas dangereux. Vous pouvez administrer du charbon actif dans de l'eau ou de l'huile de paraffine médicale.

CENTRES D'INFORMATION ANTIPOISON

Belgique :	+32 70 245 245
Allemagne :	+49 684 1 192 40
France	+33 1 40 05 48 48
Italie :	+39 02 6610 1029
Pays-Bas :	+31 30 274 88 88
Suisse :	+41 44 251 51 51
Espagne :	+34 156 20420
Pologne :	+48 12 411 99 99
tchèque République :	+420 22 49 192 93

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3 Soins médicaux immédiats ou traitement particulier

En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

5. MESURES POUR LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Les mesures de lutte contre l'incendie doivent être adaptées aux conditions locales et à la zone environnante. Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible.

5.3 Conseils pour la lutte contre l'incendie

Suivez les directives environnementales en matière d'incendie : évacuez la zone et appelez les services d'urgence.

Restez du côté au vent de la source d'incendie et informez toute personne se trouvant dans la direction du vent. Lors de la lutte contre les incendies, porter un équipement de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome. Refroidir les contenants intacts et les zones de stockage environnantes avec de l'eau pulvérisée.

6. ACTION EN CAS D'ACCIDENT LIBÉRER

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection individuelle si de grandes quantités sont rejetées. ATTENTION : Le point de sortie peut être glissant.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Lier le matériau déversé avec de la terre ou du sable.

Si le produit a pénétré dans le réseau d'égouts ou a contaminé le sol ou la végétation, aviser les autorités

. Jetez les restes conformément à la réglementation.

6.3 Méthodes de nettoyage

Recouvrez rapidement le produit et portez un masque et des vêtements de protection. Si possible, récupérez le produit pour le recycler ou l'éliminer. Absorbez-le si possible, avec un matériau inerte. Évitez d'entrer dans le système de conduits . Après avoir nettoyé la zone et les matériaux concernés avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 8.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Mesures de protection pour une manipulation sûre

Eviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Veuillez noter le paragraphe 8 ci-dessous. Ne pas manger ni boire pendant la manipulation du produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver bien fermé et dans le récipient d'origine. Ne pas conserver dans des contenants ouverts ou sans étiquette . Stockez les conteneurs verticalement et en toute sécurité pour éviter toute chute ou collision.

Conserver dans un endroit frais, à l'écart des sources de chaleur et à l'abri de la lumière directe du soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Non

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/CONTRÔLES PERSONNELS ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

8.1 Paramètres à surveiller

Concernant les substances :

2-Butoxyéthanol :

TLV : (en TWA) 20 ppm A3 (animal cancérigène confirmé d'importance inconnue pour l'homme) ; (ACGIH 2004).

Mak : 20 ppm 98 mg/m³ Limite maximale : II (4) ; absorption cutanée (H) ; Grossesse : groupe C ; (DFG 20024).

Hydroxyde de sodium :

TLV : 2 mg/m³ (au pic) (ACGIH 2004).

8.2 Limites d'exposition

Mesures de
contrôle
technique

Évitez l'inhalation. Utiliser dans des zones bien ventilées. Maintenir la concentration de vapeur en dessous de la limite d'exposition recommandée.

EPI

yeux/visage

Portez des lunettes de sécurité anti-éclaboussures.

mains

Portez des gants en PVC ou en caoutchouc.

Corps

Porter des vêtements de protection adaptés, confortables et propres. Lors de l'utilisation de grandes quantités sur une longue période ou lorsqu'une contamination grave est probable, porter une combinaison, des bottes en caoutchouc et un tablier en PVC.

Protection respiratoire

Non requis dans des conditions normales d'utilisation.



9. PHYSIQUE ET CHIMIQUE CARACTÉRISTIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Regarder	INCOLORE LIQUIDE
Odeur	PERCEVABLE
Seuil d'odeur	PAS DISPONIBLE
pH	BASIQUE
point de fusion	PAS DISPONIBLE
point de congélation	PAS DISPONIBLE
Début d'ébullition	PAS DISPONIBLE
Point d'éclair	PAS DISPONIBLE
Taux d'évaporation	PAS DISPONIBLE
Inflammabilité	PAS DISPONIBLE
Supérieur Limite d'explosion	PAS DISPONIBLE
Limite inférieure d'explosivité	PAS DISPONIBLE
Pression de vapeur	PAS DISPONIBLE
Densité de vapeur	PAS DISPONIBLE
Parents densité	environ 1
Solubilité dans l'eau	SOLUBLE
coefficient de répartition	PAS DISPONIBLE
Température d'auto-inflammation	PAS DISPONIBLE
Température de décomposition	PAS DISPONIBLE
viscosité	PAS DISPONIBLE
Risque d'explosion	PAS DISPONIBLE
Propriétés oxydantes	PAS DISPONIBLE

9.2 Autres informations

Non

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Aucun risque de réaction

10.2 Stabilité chimique

Aucun risque de réaction s'il est manipulé et stocké correctement.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun risque de réaction.

10.4 Conditions à éviter

Sans commentaires.

10.5 Matériaux incompatibles

acides

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décomposer pas s'il est utilisé comme prévu.

11. TOXICOLOGIQUE DÉCLARATIONS

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

ATE(mélange) oral = 13 333,3 mg/kg

ATE(mélange) cutané = 36 666,7 mg/kg ATE(mélange) inhal = 366,7 mg/l/4 h

- (a) Toxicité aiguë : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- (b) effets corrosifs/irritations cutanées Au contact de la peau, le produit provoque une inflammation importante avec rougeur cutanée, croûtes ou œdème.
- (c) Lésions/irritation oculaires graves : Le produit provoque une irritation importante au contact des yeux, qui peut durer plus de 24 heures.
- (d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- (e) Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- (f) Cancérogénicité : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- (g) Toxicité pour la reproduction : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- (h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- (i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- (j) Danger par aspiration : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Concernant les substances :

2-Butoxyéthanol : VOIES D'ABSORPTION : La substance peut pénétrer dans l'organisme par inhalation et par la peau ainsi que par ingestion.

RISQUES D'INHALATION : La contamination nocive de l'air se produit assez lentement : ceci peut être obtenu par évaporation à 20 °C.

EFFETS D'UNE EXPOSITION DE COURTE DURÉE : La substance peut être irritante pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. Les causes possibles incluent des effets sur le système nerveux central, le sang, les reins et le foie.

EFFETS D'UNE EXPOSITION PROLONGÉE ou RÉPÉTÉE : Le liquide dégraisse la peau.

RISQUES/SYMPTOMES AIGUS

Inhalation : Toux. Vertiges. Envie de dormir. Mal de tête. Nausée. Faiblesse.

Yeux : rougeur. Douleur. Vision floue.

Ingestion : douleurs abdominales. Diarrhée. Nausée. Vomir. (Voir aussi inhalation) .

Triéthanolamine :

DL50 / orale rat : > 5000 mg/kg CL50 / inhalation : IRT (inhalation risque test) : l'inhalation d'un mélange vapeur-air très saturé ne présente pas de risque aigu (pas de mortalité dans les 8 heures) DL50 / cutanée : lapin : > 2000 mg / kg Irritation cutanée primaire : Non irritant Lapin : non irritant

Sensibilisation : Peut avoir des effets sensibilisants Expériences d'exercice

sur l'homme : Aérosols sous forme respirable : une irritation possible des voies respiratoires avec des agents nitrosants (par exemple nitrites, oxydes d'azote) se forme, dans certaines conditions, des nitrosamines.

Hydroxyde de sodium :

VOIES D'ABSORPTION : La substance peut pénétrer dans l'organisme par inhalation de l'aérosol ou par ingestion.

RISQUES D'INHALATION : Vaporisation négligeable à 20°C ; Cependant, une concentration nocive dans l'air peut être rapidement atteinte. EFFETS D'UNE EXPOSITION DE COURTE DURÉE : Corrosif. La substance peut être très corrosive pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. Corrosif en cas d'ingestion. L'inhalation de la substance peut provoquer un œdème pulmonaire.

EFFETS D'UNE EXPOSITION À LONG TERME ou RÉPÉTÉE : Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite.

RISQUES/SYMPTOMES AIGUS

Inhalation : Corrosif. Sensation de brûlure. Mal de gorge. Toux. Difficulté à respirer. Essoufflement. Les symptômes peuvent être retardés.

Peau : Corrosive. Rougeur. Douleur. Brûlures graves de la peau. Souffler.

Yeux : Corrosifs. Rougeur. Douleur. Vision floue. Brûlures profondes et graves.

Ingestion : Corrosif. Sensation de brûlure. douleur à l'estomac. Choc ou effondrement.

12. ENVIRONNEMENTAL DÉCLARATIONS

12.1 Toxicité

Concernant les tissus :

2-Butoxyéthanol :

Le produit est totalement miscible à l'eau.

S'il reste à la surface de la Terre, il s'évapore partiellement, mais un taux important persiste pendant plus d'une journée. De grandes quantités peuvent pénétrer dans le sol et contaminer les eaux souterraines.

CL50 poisson (Leuciscus idus melanotus), 48 h : 1880 mg/l

EC10 bactéries (Pseudomonas putida), 18 h : 500 mg/l

EC50 crustacés (Daphnia magna), 24 h : 5000 mg/ l

Triéthanolamines :

- Toxicité

Toxicité pour les poissons : Bluegill / CL50 (96 h) : 450 à 1000 mg/l Invertébrés

aquatiques : Daphnia magna / EC50 (24 h) : 1390 mg/l

Plantes aquatiques : Scenedesmus subspicatus / CE50 (72 h): 216 mg / l

Microorganismes / Effet sur les boues activées : Si de faibles concentrations sont correctement introduites dans des stations d'épuration biologiques adaptées, elles ne peuvent pas être prédites.

Inconvénient pour l' activité d'extraction des boues activées .

- Persistance et dégradabilité Informations sur l'élimination : Méthode d'essai : OCDE 301 E ; 84/449 / EWG, C.3

Méthode d'analyse : acceptation DOC. Degré d'élimination : >90%. Évaluation : Facilement biodégradable

Autres effets nocifs : Composés organiques halogènes adsorbables (AOX) : Le produit contient des halogènes liés organiquement

Hydroxyde de sodium :

Cette substance peut être dangereuse pour l'environnement ; accorder une attention particulière aux organismes aquatiques.

Conforme aux BPL, évitant les détrit .

LC100 Poisson Leuciscus idus melanotus 213mg/L 48h Juhnke,, et al. (1978), Z Water Wastewater Forsch, 11, 161-164

LC50 Poisson Leuciscus idus melanotus 189mg/L 48h Juhnke,, et al. (1978), Z Water Wastewater Forsch, 11, 161-164.

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail pour éviter les dommages environnementaux.

12.2 Persistance et dégradabilité

Non Données disponible .

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

évaluation PBT et vPvP

Contient :
alcool polyéthoxylé (5-20 EO) - SVHC.

12.6 Autres effets indésirables

Aucune déficience.

13. REMARQUES SUR ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets Pour de petites quantités, rincer abondamment à l'eau dans les égouts ou absorber avec du sable, de la vermiculite ou similaire et éliminer dans une décharge agréée. Pour de grandes quantités, demandez de plus amples informations au fabricant/fournisseur.

Règlements L'élimination doit être effectuée conformément à la législation locale en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'entre pas dans le champ d'application de la réglementation relative au transport de marchandises dangereuses par transport routier (ADR), ferroviaire (RID), aérien (OACI/IATA) ou maritime (IMDG).

	TRANSPORT TERRESTRE (ADR / RID)	TRANSPORT MARITIME (IMDG / OMI)	TRANSPORT AÉRIEN (IATA / OACI)
14.1. Numéro ONU	Non	Non	Non
14.2 Nom d'expédition officiel de l'ONU	Non	Non	Non
14.3 Classe de danger pour le transport	Non	Non	Non
14.4 Groupe d'emballage	Non	Non	Non

Nom du produit FLUIDE NEUTRALISANT TC-510 POUR NETTOYANTS POUR ACIER INOXYDABLE TC-275 et TC-225

14.5 Dangers pour l'environnement

Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport en vrac conformément à l'Annexe II de MARPOL 73/78 et au Code IBC

Non destiné au transport en vrac

15. LÉGISLATION

15.1 Réglementations/législation spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement à la substance ou au mélange

Classe de pollution des eaux (WGK) : 1 -
classification légèrement dangereuse pour les eaux selon VwVwS

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

La source d'approvisionnement n'a pas procédé à une évaluation de la sécurité chimique.

16. AUTRES DÉCLARATIONS

Présentation des signes de danger spécifiés au point 3

H302 = Nocif en cas d'ingestion.
H312 = Nocif par contact cutané.
H315 = Provoque une irritation cutanée.
H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 = Nocif par inhalation.
H314 = Provoque des brûlures cutanées et des lésions oculaires graves.
H318 = Provoque des lésions oculaires graves.

Classification basée sur les données de tous les composants du mélange

Statut du rapport :

Ce document a été créé en tant que fiche de données de sécurité pour le produit TC-510. Les informations ont été diffusées au meilleur de nos connaissances à partir d'ouvrages de référence bibliographiques. Bien que le plus grand soin ait été apporté à fournir des informations à jour et en toute exactitude, leur exhaustivité ou leur exactitude ne peuvent être garanties. Pour cette raison, aucune responsabilité ne peut être acceptée pour toute perte, blessure ou dommage (y compris les pertes consécutives) subis par toute personne qui s'est appuyée sur ces informations. Ce produit ne doit pas être mélangé, mélangé ou traité avec d'autres produits car toute modification résultante du produit ne correspondra pas aux informations originales de la fiche de données de sécurité.

Créé par :

HSF GROUP GmbH
Wissenbacher Voie 3 | 35684 Dillenburg , Allemagne
Autoroute 55a | 35080 Bad Endbach , Allemagne
Téléphone : +49 2776 92278-0
Télécopie : +49 2776 921295
E-mail : info@hsf-group.de Internet : www.hsf-group.de

Historique des modifications :

Numéro de révision : v1.
Description : Nom du produit modifié

Date de la fiche signalétique : 15 janvier 2020

[Fin de la FDS]